



Visibilité = sécurité

Hubert Schwan  
Sport  
Circulation routière



La nuit, tous les chats sont gris.  
Les piétons et les cyclistes courent  
un risque d'accident trois fois plus  
grand de nuit que de jour. Ce risque  
peut même décupler en cas de pluie,  
de neige ou d'éblouissement sur  
route mouillée.

## Visiblement plus sûr

L'être humain a besoin de beaucoup de lumière pour bien voir. Des sources lumineuses comme une ampoule ou un feu sont facilement repérables. En revanche, les objets dépourvus de source lumineuse doivent être en contraste avec leur environnement pour être vus. Les prestidigitateurs profitent de cette loi pour faire «disparaître» des objets sombres devant un fond noir. De nuit, il en va de même pour les piétons en habits sombres: dans une zone non éclairée, ils sont invisibles pour les automobilistes.

## Nuit = danger

Les personnes particulièrement en danger la nuit sont:

- les enfants sur le chemin de l'école, en hiver, car ils se comportent souvent de manière imprévisible
- les personnes âgées en vêtements sombres et marchant lentement
- les conducteurs de deux-roues, à peine visibles à cause de leur silhouette mince et de l'éclairage parfois trop faible de leur véhicule
- les piétons, coureurs, cavaliers et utilisateurs d'engins assimilés à des véhicules qui circulent sur des routes mal éclairées, en particulier par temps de pluie



25m

40m



## Mieux vaut prévenir que guérir

Pour être visibles de loin dans l'obscurité, les usagers de la route les plus faibles devraient impérativement utiliser des accessoires réfléchissants. Les piétons ou les utilisateurs d'engins assimilés à des véhicules devraient, par exemple, porter des flash-semelles, brassards ou pendentifs, et les cyclistes devraient équiper leurs vélos de catadioptres. Important: les usagers doivent se rendre visibles de partout, aussi bien vers l'avant et vers l'arrière que latéralement. Les accessoires réfléchissants brillent dans les feux de croisement

d'une voiture à une distance de 140 mètres, permettant ainsi au conducteur de réagir à temps et d'éviter un accident.

Visible à:

- 25m:  
en habits sombres
- 40m:  
en habits clairs
- 140m:  
avec des accessoires réfléchissants



140m



Ib9007/06.2004.2

## Autres publications du bpa

### **Circulation routière**

Ib8823 Faire du vélo en sécurité

Ib8912 Médicaments au volant: attention!

Ib9023 Pas d'alcool au volant!

Ib9433 Sièges d'enfants (TCS/bpa)

Ib9435 Chevalier de la route

Ib9501 Sécurité sur le chemin de l'école

Ib9515 Conducteurs: attention enfants!

Ib9521 «Clic» pour tous!

Ib9910 Motocyclisme en sécurité

Ib9913 Route et lois physiques

Ib0107 S'équiper futé

Ib0117 Démarrer. Allumer!

Ib0121 Mobilité au 3<sup>ème</sup> âge

Ib0122 Les premiers pas dans  
la circulation routière

bpa

Bureau suisse de prévention des accidents

Laupenstrasse 11, CH-3008 Berne

Téléphone 031 390 22 22, fax 031 390 22 30

info@bfu.ch, www.bpa.ch